

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 10 (1912)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Section Zurich-Schaffhouse : assemblée d'automne, du 10 novembre 1912 à Winterthur : extrait du procès-verbal

Autor: Baumgartner, T.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Der Präsident dankt nochmals für die zahlreiche Beteiligung und das rege Interesse an den Verhandlungen, und wünscht den Teilnehmern noch gesellige Stunden und glückliche Heimreise.

Aus Auftrag: Der Sekretär: *E. Reich.*

Section Zurich-Schaffhouse.

Assemblée d'automne, du 10 novembre 1912 à Winterthur.

Extrait du procès-verbal.

L'assemblée d'automne des géomètres zurichois et schaffhousois s'est occupée principalement de la question scolaire. Monsieur le Président Fischli a ouvert la séance en rappelant la mémoire de notre collègue Stephan Luisoni, trop tôt disparu.

Après nomination des scrutateurs et approbation du procès-verbal, le président renseigne l'assemblée sur l'état actuel de la question scolaire. En de longs développements, il compare la solution adoptée par la commission fédérale d'experts et les propositions présentées par le technicum de Winterthur; il considère ces dernières comme inacceptables, surtout en ce qui concerne l'augmentation de la durée des études de 6 à 8 semestres et peut-être 9 semestres.

Le comité central unanime est pour le principe de la maturité. Nous protestons hautement contre le reproche qu'un de nos collègues a lancé contre nos autorités que la question scolaire était une question purement professionnelle dont elles devaient se désaisir.

Il donne lecture d'une résolution adoptée à l'unanimité par le comité central, qu'il soumet à l'assemblée pour approbation.

Werffeli, Zurich, demande que cette résolution ne soit pas adressée aux autorités, mais envoyée individuellement à chacun des membres du comité central.

M. le Professeur Zwicky estime qu'il est prématuré de se prononcer sur les propositions du technicum de Winterthur, avant d'avoir connaissance du programme d'études; il proteste également contre le fait de présenter une résolution pareille. Il retourne le reproche qui lui a été fait d'avoir repoussé le principe de la maturité, en déclarant que le programme d'études

des écoles de géomètres complétées sera arrangé de telle façon que leurs élèves recevront la même instruction que dans les gymnases.

Le programme des 6 premiers semestres renfermera les mêmes exigences que celui des écoles industrielles. Aussi est-il probable que les élèves sortant du 6e semestre seront reçus sans autre à l'école polytechnique. Zwicky considère comme invraisemblable le fait que d'autres technicums seront exigés en écoles de géomètres, vu les frais considérables d'établissement et d'entretien.

M. le Président Fischli répond à Zwicky que le comité central envisage la proposition de Winterthur comme un abandon du principe de la maturité; et comme le comité central a demandé aux sections de prendre position sur cette question, nous ne pourrons ni ne voulons nous dérober à cette invitation.

Fischli doute que dans un technicum on puisse donner une instruction aussi générale que dans un gymnase ou une école industrielle; en particulier si d'autres technicums créaient des écoles de géomètres; il serait certainement difficile de trouver le personnel enseignant nécessaire. De plus la différence d'âge des élèves doit être un obstacle à suivre cette voie.

Il demande enfin à Zwicky, s'il existe des garanties concernant l'admission sans examen au polytechnicum des élèves sortant du 6e semestre.

Le Professeur Zwicky cherche à prouver que la préparation des géomètres selon le programme modifié sera bien plus complète que celle qu'ils pourront recevoir dans les gymnases, car celle sera spécialement appropriée aux besoins des géomètres.

Steinegger, Schaffhouse, constate que le Prof. Zwicky n'a pas répondu à la question posée par Fischli de savoir si les élèves du 6e semestre pourraient, sans autre, entrer au polytechnicum. Il se réjouit de ce que le Professeur Zwicky, lorsqu'il envisage la question des exigences de la profession de géomètre, n'en arrive pas à l'obligation de la maturité; mais il estime que la solution n'est pas du tout pratique. Il prend comme exemple le cas d'un père de famille schaffhousois qui, au lieu d'envoyer son fils passer 9 semestres dans un technicum, lui fait suivre le gymnase de Schaffhouse, où il reste plus

près de ses parents. S'il fait sa maturité, on ne pourrait pas comprendre que son père ne lui fasse pas suivre alors l'école polytechnique, où toutes les sections lui sont ouvertes.

Isler, Schaffhouse, est heureux de constater que personne ne s'élève contre le principe de la maturité; il estime cependant que la proposition du technicum est allée trop loin. Cette proposition n'est, en effet, pas pratique, car avec l'instruction demandée, on préférera suivre l'école polytechnique fédérale.

Baumgartner, Seebach, considère la proposition de Winterthurn comme un produit artificiel.

Car si les premiers six semestres ne doivent servir qu'à acquérir une culture générale, pourquoi ne pas laisser le soin de cette préparation aux écoles industrielles?

Quelle position prendront les 30 gymnases actuellement existants vis-à-vis de la proposition de Winterthurn? Winterthurn, qui possède déjà un gymnase et une école industrielle, n'a aucun intérêt à créer une nouvelle école qui prépare à une culture générale. Les jeunes gens qui veulent embrasser la profession de géomètres, doivent pouvoir, autant que possible, faire leurs études préparatoires dans leur canton.

Les jeunes gens qui possèdent la maturité, ne suivent pas le technicum, ils appartiennent à l'école polytechnique où à côté des études les intéressent directement, ils peuvent étendre leurs connaissances en suivant des cours facultatifs. Le peu d'estime que l'on a accordé jusqu'à présent à notre profession, repose en partie sur le peu de valeur de la culture que l'on enseigne au technicum. Le géomètre qui aura fait 8 ou 9 semestres n'en restera pas moins un technicien.

Scheifele, Oerlikon, se demande, si un géomètre sortant de l'école polytechnique avec 5 semestres, ne sera cependant pas moins considéré qu'un ingénieur géodète, civil ou agricole qui aura accompli ses 7 semestres. En tout cas, il est pour le principe de la maturité.

Fisler, Zurich, est convaincu qu'un géomètre qui aura fait 5 semestres au polytechnicum, aura toujours plus de poids qu'un géomètre sortant d'un technicum.

La question de la préparation à notre profession est en même temps liée à la question de la mensuration du sol; et de

fait seule une corporation de géomètres possédant la confiance de la population pourra mener à bien cette lourde tâche. Il comprend bien que Winterthur se remue pour conserver l'école; mais il comprend aussi que nous avons le droit de défendre l'intérêt de notre profession. Je résultera, du fait que les géomètres se voudront presque exclusivement aux mensurations cadastrales, une pénurie de techniciens dans la Suisse orientale. Winterthur pourra donc avec facilité, transformer son école de géomètres, en école de techniciens du génie civil sans porter aucun préjudice à sa réputation et à son personnel enseignant.

Meyer, Neuhausen, est d'avis que la préparation au moyen de 8 ou 9 semestres dans un technicum occasionnera à peu près autant de frais que la préparation dans une école industrielle et la fréquentation de quelques semestres à l'école polytechnique. Le jeune homme qui fait ses études dans une école supérieure, acquiert un horizon plus vaste, qui est si nécessaire au géomètre du registre foncier. Pour les forestiers on exige la maturité et l'école polytechnique; pour les notaires dans le canton de Berne on a des exigences correspondantes et malgré cela, il y a toujours assez de postulants. Aussi les salaires sont-ils demeurés modestes.

Au cours de la discussion, il fut répondu à la remarque du professeur Zwicky que la création d'autres écoles de géomètres sur le même modèle que celle prévue à Winterthur serait presque impossible à cause des frais, que justement cette raison devait engager à repousser la proposition de Winterthur. Pourquoi, en effet, le canton de Zurich devrait-il former des géomètres de toute la Suisse allemande? Les géomètres du registre foncier suisse doivent sortir d'une école fédérale.

M. le professeur Stambach attire l'attention sur les sacrifices considérables qu'a consentis le canton de Zurich depuis bientôt 40 ans pour la préparation des géomètres. La commission des 17 experts s'est prononcée en faveur de la maturité; mais elle a laissé libre la question de la préparation professionnelle dont l'importance prime la question de la préparation générale.

La conséquence de l'obligation de la maturité est l'obligation de la préparation professionnelle dans une école technique spéciale.

L'exécution uniforme de la mensuration parcellaire exige un personnel instruit d'après les règles uniformes. Cette condition sera remplie par la création au polytechnicum d'une division des géomètres comprenant 4 à 5 semestres d'études. Le conseil de l'école s'est jusqu'ici prononcé contre cette nécessité; la question scolaire est donc actuellement à son point mort et cela explique la raison fondamentale de l'attitude actuelle des autorités du canton de Zurich.

Le projet d'une école de géomètres comportant 8 semestres au technicum écarte cependant le danger d'un émiettement encore plus considérable qu'actuellement des forces et des moyens d'éducation des géomètres. Pour cela, il faut prévoir l'éventualité d'une division en géomètres du technicum et ingénieurs topographes.

Lattmann, Zurich, est heureux des affirmations de Stambach. Il ne considère la proposition de la commission fédérale d'experts que comme une proposition transitoire et ne voit le but final que sous forme d'une école de géomètres au polytechnicum. Lattmann explique encore qu'il existe au polytechnicum une section d'ingénieurs topographes et que, par conséquent, la délivrance d'un diplôme particulier aux candidats géomètres qui la suivraient ne peut être qu'une question de temps. Cependant deux diplômes différents ne parlent pas en faveur de l'unification de la mensuration parcellaire. Nos intérêts professionnels sont légitimes, car ils ne sont pas opposés aux intérêts généraux.

Le Président Fischli remercie pour la discussion approfondie qui a eu lieu; il exprime sa satisfaction de ce qu'aucun des orateurs n'a parlé contre le principe de la maturité. Il recommande à l'assemblée de voter la résolution proposée, amendée de la proposition Stambach et de laisser latitude au comité pour la rédaction exacte.

La résolution fut adoptée à peu près à l'unanimité: en voici le texte:

1^o La section Zurich-Schaffhouse de la Société suisse des Géomètres déclare maintenir le point de vue fondamental de la maturité -- comme exigence de culture générale — pour l'accès aux examens fédéraux de géomètre du registre foncier.

2^o Elle demande donc l'exécution de la mensuration parcellaire selon des principes identiques, par un personnel instruit de manière identique, comme cela existe dans la plupart des pays d'Europe et par conséquent elle demande la création au polytechnicum d'une section spéciale des géomètres avec un programme comportant quatre à cinq semestres, en outre de l'obligation d'un stage de deux ans, pour tous les candidats géomètres.

3^o Elle considère comme absolument inadmissible la proposition suivante du technicum de Winterthur: transformation de l'école actuelle des géomètres comprenant 6 semestres, en une école comportant 8 ou 9 semestres pour la formation des futurs géomètres du registre foncier; et cela aussi bien pour le technicum de Winterthur que pour d'autres écoles similaires.

4^o Elle proteste énergiquement contre l'affirmation que le postulat de la Société suisse des Géomètres pour l'amélioration du niveau de culture des géomètres ait été considérée comme une question purement professionnelle et elle se solidarise avec les autres collègues suisses pour repousser toute solution qui ne serait pas conforme à l'intérêt de la mensuration parcellaire, comme, par exemple, la division en deux de la profession, ainsi que cela résulterait de la formation de géomètres sortant d'un technicum et de la formation d'ingénieurs.

(Le chiffre I a été accepté par 21 voix contre 2 abstentions.)

Les autres objets ont été liquidés dans le sens proposé par le comité. Notre collègue Luisoni est remplacé dans la commission de taxation par Auguste Weidmann à Andelfingen. La finance d'entrée pour nouveaux membres est supprimée. Le Président Fischli clôt aux environs de 7 heures l'assemblée forte de 23 membres en la remerciant pour les résolutions prises.

Seebach, le 12 novembre 1912.

Le secrétaire:

Th. Baumgartner.

Bernischer Geometerverein.

Ein klarer, verheissungsvoller Wintermorgen grüsste am letzten Sonntag die bernischen Geometer zu Stadt und Land zu denkwürdiger Tagung nach Bern. 32, mehr als 50 Prozent